

Communiqué de presse d'Eric Piolle, Maire de Grenoble

Mardi 21 mai 2019

SERVICE PRESSE
VILLE DE GRENOBLE
presse@grenoble.fr
04 76 76 39 21
04 76 76 11 42



Règlement intérieur des piscines : les conditions d'un dialogue serein ne sont pas réunies

Eric Piolle, Maire de Grenoble, déclare :

« J'entends la controverse, sur deux interprétations possibles de l'égalité républicaine, qui nous est précieuse à toutes et à tous ici.

Pour certains, la réglementation actuelle, à Grenoble, qui est la même que partout dans la Métropole et essentiellement la même partout en France, est jugée discriminante.

Pour d'autres, la réglementation actuelle, à Grenoble, dans la Métropole, en France, protège l'égalité en tenant à distance les signes d'appartenance religieux.

C'est un vrai sujet. Et un sujet sensible qui a déjà embrasé le débat public plus d'une fois par le passé ailleurs dans notre pays.

Je regrette que les deux acteurs de la polémique partagent une même stratégie du choc et du buzz,

D'un côté en exposant des agents du service public, des usagers du service public, et en préférant le buzz au débat.

De l'autre côté, en jouant la caricature, le péril, la peur, avec certains propos qui débordent du cadre républicain.

Je regrette aussi le timing, à une semaine d'une élection qui exacerbe les fractures de notre société et alors que notre débat public local est constamment tiré dans la boue par toujours les mêmes. Ce contexte local, national, aurait dû amener à plus de modération, et de recul. De tous les côtés.

Dans ces conditions, force est de constater que les conditions d'un dialogue serein ne sont pas réunies pour échanger en bonne intelligence sur ce sujet. Dans ce contexte, la priorité de la Ville de Grenoble est de tout faire pour éviter d'alimenter la « montée aux extrêmes » au moment où notre société doit se tourner vers ce qui la rassemble et la réunie. »